

DENI DE DEMOCRATIE A COMBAILLAUX

1. Une demande de réunion publique d'information refusée par notre Maire

- . Conformément à nos statuts d'association de protection de l'environnement, nous avons demandé au Maire de Combaillaux de réserver la salle Occitanie. Il s'agissait d'organiser une réunion d'information dans le cadre de l'enquête publique diligentée par le Préfet de l'Hérault sur le L.I.E.N. et ses conséquences sur notre cadre de vie. La salle était disponible, les jauge sanitaires levées par le gouvernement à la date prévue et plusieurs communes du département avaient accepté la tenue de réunions similaires.
- . Alors que Combaillaux est l'une des communes les plus concernées avec Grabels, notre Maire a refusé au prétexte que ce débat avait déjà eu lieu par le passé, malgré l'ouverture de cette nouvelle enquête publique.
- . **Ce refus est une grave entrave aux principes républicains fondamentaux de Liberté d'information et d'expression.**
- . Pensez néanmoins à répondre à l'enquête publique en ligne de la préfecture sur le L.I.E.N. du 31 janvier au 2 mars 2022. Les documents soumis à consultation sont accessibles sur Internet par le lien suivant : https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/EP21526/Accueil.awp?AWPID1F8039BF=366855EAC74EAF99F32B133DD76BCA1E38CA115E

2. Le « Cœur de Village » : un projet opaque sans participation citoyenne

- . La réunion publique sur le « Cœur de Village » devait se tenir en septembre dernier. A l'époque, les réunions publiques étaient autorisées mais elle ne s'est pas tenue. Elle n'a toujours pas eu lieu depuis sans autre explication !
- . Le « Cœur de Village », un nouveau lotissement de 30 logements, sans espace extérieur collectif de rencontre, se solde par la perte d'un vaste espace public commun, utilisé par les scolaires et jusque là rescapé de l'urbanisation mercantile.
- . Les voies d'accès et de circulation, mal conçues, vont engendrer de fréquents embouteillages à l'entrée des écoles avec des places de parking à proximité en nombre insuffisant. D'autant qu'il manque des chemins piétons et que Combaillaux est « la lanterne rouge » du département pour les pistes cyclables selon le Midi Libre du samedi 12 février 2022.
- . Les plans de la nouvelle mairie sont élaborés « en comité restreint », sans aucune participation des habitants, tout comme l'a été la conception du projet de lotissement du « Cœur de village ».

3. Une politique d'urbanisation effrénée

- . Avec la multiplication des permis de construire, accordés sans discernement et sans vérification de conformité par la suite, notre village perd son caractère préservé pour devenir l'une des cités dortoirs du nord de Montpellier.
- . En effet, on nous annonce un total de 2500 habitants en 2030, soit environ 600 de plus qu'aujourd'hui.
- . Les constructions se concentrent, avec l'inflation de la division parcellaire, sans ajustement des infrastructures (assainissement, fourniture en eau potable, routes, ...) et au mépris d'une imperméabilisation des sols très sensibles aux effets du ruissellement.

4. Des impacts environnementaux sous estimés

- . Si la construction du L.I.E.N. aboutit, le redémarrage de l'exploitation de la carrière va se traduire par la rotation de 150 poids lourds par jour sur la petite route de la Combaillère et ses conséquences sur la circulation et les pollutions.
- . Bien que la commune soit particulièrement exposée aux risques naturels (Inondations, Incendies, Argiles gonflantes, Glissements de terrain), les constructions se poursuivent sur des terrains souvent très pentus.
- . En moins de 20 ans, Combaillaux a été classé à 9 reprises en situation de « Catastrophes naturelles », dont 6 pour Inondations et coulées de boue et 3 en lien avec la présence d'argiles gonflantes (<https://www.georisques.gouv.fr>).

5. Des quartiers mal entretenus

- . Le quartier des Sajolles semble hors des projets d'aménagement municipaux (routes en piteux état, accessibilité piéton oubliee, éclairage public déficitaire, panneau d'entrée d'agglomération disparu, chiens errants).
- . De nombreux espaces du Vieux village et du Haut des Sajolles ne sont pas régulièrement nettoyés.
- . Des dépôts sauvages se multiplient sur la commune.

« Ensemble à Combaillaux – Pic Saint Loup » a pour but de préserver l'environnement et la qualité du cadre vie de la commune. Ecrivez-nous pour partager votre avis et nous poser des questions à : ea-combaillaux@protonmail.com
Soutenez nos actions et venez nous rejoindre. Informez-vous en consultant le site : www.ensembleacombaillaux.fr